LIAISON RETRAITÉS

n°53

Janvier/Février/Mars 2019

Pont Gustave Toursier* reliant Tain à Tournon (photo R.)

Drôme-Ardèche

Cfdt: RETRAITÉS

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

** Gustave Toursier, né le 8 octobre 1869 à Serrières et mort le 15 février 1950, fut célèbre, dans l'entre-deux-guerres, comme fondateur de l'Union générale des Rhodaniens, association régionaliste qui regroupa la quasi-totalité des villes du Rhône, de sa source à son embouchure.*

Edito...

LE POUVOIR DE VIVRE, AU CŒUR DE NOS DÉBATS

La défense du pouvoir d'achat des retraités a été au centre de nos actions, ces derniers mois : rassemblement du 4 Octobre, rencontre avec les parlementaires, motion à notre dernière AG, courriers à nouveau aux députés en début d'année. Force est de constater que pas grand-chose n'a évolué depuis.

Lors, de notre dernier conseil UTR nous avons adopté une motion adressée à l'ensemble des structures CFDT (actifs et retraités). Nous souhaitons que la CFDT, fière de sa première place d'organisation syndicale en France, manifeste clairement par une action d'envergure, réunissant toutes les catégories sociales, ses revendications en matière de pouvoir d'achat. **(Journée orange dans toute la France)**

Depuis la CFDT avec d'autres organisations a pris des initiatives pour donner à chacun le pouvoir de vivre (voir texte en dernière page de ce journal).Seront-elles entendues ? Nous serons attentifs aux décisions du gouvernement à la suite du grand débat national où la CFDT a fait de nombreuses propositions.

Chez les retraités CFDT, ce débat se poursuivra à BORDEAUX au congrès du 21 au 23 mai. Le thème de ce congrès est : **les retraités, acteurs dans la société.**

Un congrès est un moment d'échanges, de débats et d'exercice démocratique au sein de notre organisation. Les délégués qui seront présents au congrès auront à cœur de porter les revendications de la CFDT retraités, mais aussi les modes d'actions efficaces, démocratiques et unitaires pour les faire aboutir. Dans le cadre de la préparation de ce congrès notre UTR a fait des propositions dans ce sens.

OUI nous devons être acteurs, nous militants, adhérents, sympathisants pour que la CFDT, par ses réflexions, ses propositions, ses actions contribue à l'amélioration des conditions de vie des retraités.

C'est le sens de nos engagements à l'UTR Drôme-Ardèche.

Raymond Rinaldi, Secrétaire Général

MANIFESTATION POUR LE CLIMAT le 16 mars à Valence et…

… à Annonay

Du 21 au 23 mai, l'Union Confédérale des Retraités tiendra son 25e congrès à BORDEAUX

La délégation UTR DROME ARDECHE est de 5 personnes. Iront à Bordeaux Mireille DEPIT, Monique DUPRE, Gérard JANVIER, Catherine PONSONNET et Roland SOUCHE. Andrée ARNAUD sera présente au titre de la délégation de l'Union Régionale des Retraités (la région Auvergne Rhône Alpes aura une délégation de 41 personnes).

L'avant projet de résolution* LES RETRAITES ACTEURS DANS LA SOCIETE se décline en trois parties :

- **reconnaître et promouvoir la place des retraités :** Les actes individuels en société : un service social invisible dans la sphère familiale et de proximité ; le rôle macro-social des retraités au sein de la collectivité ; rompre l'isolement ; reconnaître et promouvoir la place des retraités dans les institutions
- **bien vivre la retraite et acquérir des droits nouveaux :** pouvoir d'achat et niveau de vie ; revisiter les droits familiaux et les droits conjugaux ; santé ; perte d'autonomie ; logement, cadre de vie, place dans la société

Le financement de la protection sociale ; une fiscalité plus redistributive

- **organiser, former, communiquer, développer :** Stratégie d'action, organisation, financement, formation, communiquer, développer, fidéliser, se faire connaître en dehors de la CFDT.

Pour s'approprier l'avant projet de résolution et proposer des amendements, l'UTR a organisé une journée de travail le 21 janvier. Toutes les sections étaient invitées à participer. Nous nous sommes retrouvés une vingtaine.

Après un temps de travail en 4 sous groupes (chaque atelier traitant d'une partie de la résolution), une mise en commun des amendements proposés a été faite. 81 amendements ont été soumis au Conseil du 11 février.

Finalement l'UTR a déposé 73 amendements (39 sur la forme pour rendre le texte plus dynamique et revendicatif et 34 sur le fond)... on en retiendra surtout 3

- un qui propose d'individualiser l'assiette de cotisation de la CSG
- un sur les relations intersyndicales où nous demandons d'aller vers des rencontres bilatérales avec chaque OS
- et un sur le respect du principe les adhérents retraités sont adhérents à l'UTR

... SOMMAIRE ...

- Edito P.1
- Congrès UCR P.2-3
- Déclaration du Conseil national de la CFDT Retraités P.3
- Trésorerie P.4
- Cotisations syndicales P.4
- Formation P.5
- Elections européennes P.5
- Mandatés CCAS-CIAS P.5
- Assemblées générales P.6 à 9
- Manger bouger P.9f
- Portraits P.10
- Message P.10
- Dans l'action P.11
- Bon à savoir P.11
- Pour donner à chacun le pouvoir de vivre P.12

UNION TERRITORIALE DES RETRAITÉS ET PRÉ RETRAITÉS CFDT DRÔME ARDÈCHE

Maison des Syndicats
17 Rue Georges Bizet
26000 VALENCE
Tél. 04 75 78 50 66
https://www.cfdt-retraités.fr/Drome-Ardeche

CCP Lyon 272 60 D
E mail : dromeardeche@retraites.cfdt.fr

Périodicité : trimestrielle
le numéro 1,50 €
CPPAP : 0121S 08008
Directeur de la publication : Raymond RINALDI

UCR vient de nous informer des décisions concernant nos amendements :

• 27 sont intégrés : 16 en totalité et 11 totalement ou partiellement dans une nouvelle rédaction des articles concernés
• 46 sont rejetés (dont 9 parce qu'ils ne sont pas dans la philosophie du texte, 1 parce que, sur la fiscalité cela nécessiterait une réflexion globale...)

Nos amendements sur la CSG et sur la demande d'intervention de la confédération pour que les adhérents de + de 67 ans soient tous dans les UTR sont rejetés car pas dans la philosophie, celui sur l'intersyndicale est intégré.

La résolution amendée ainsi que les amendements en débat paraîtront dans le Retraité Militant envoyé le 5 avril

Le rapport d'activité* et le rapport financier* viennent d'être publiés dans le Retraité Militant

Notre préparation du Congrès continue... le Conseil du 13 mai décidera d'une intervention sur le rapport d'activité et donnera les consignes de votes à nos délégués.... et à celui du 24 juin aura lieu le compte rendu du congrès.

** vous pouvez consulter ces documents en les demandant à un militant de votre ULR ou SSR.*

DERNIERE MINUTE
21 MARS 2019

Déclaration du conseil national de la CFDT Retraités

Poursuivre et amplifier notre engagement dans les territoires

Depuis de nombreux mois, la CFDT Retraités revendique le retour à une pleine indexation de toutes les retraites sans exception. Aujourd'hui le Gouvernement évoque une possible ré-indexation des pensions, mais uniquement pour les retraites modestes. Pour la CFDT Retraités, ce serait un contresens social et juridique. La sous indexation des pensions pénalise fortement et durablement tous les retraités ; certains d'entre eux supportent encore et toujours la hausse de la CSG sans aucune compensation.

La stigmatisation des retraités, parfois désignés comme « nantis », n'est pas supportable, elle doit cesser. La retraite rétribue les droits acquis par le travail, elle n'est pas une aide sociale.

La réforme des retraites nous donne l'occasion de conforter ce contrat social basé sur la solidarité intergénérationnelle. La CFDT Retraités réitère sa revendication d'indexer les pensions sur les salaires, afin d'associer les retraités à la croissance.

S'agissant des basses pensions, la solution la plus pertinente consiste à revaloriser de façon significative le minimum contributif dont le niveau actuel est scandaleusement bas au regard de toute une vie au travail. La CFDT Retraités revendique une pension minimale, pension totale égale au Smic net, pour une carrière complète.

Les retraités CFDT ont pris leur part dans le Grand débat national. Ils y ont porté leurs préoccupations en termes de pouvoir d'achat, de fiscalité, de coût du logement, d'accès aux soins et aux services publics, et d'accompagnement du grand âge. Le dénouement de cette consultation interroge les modalités de restitution et de prise en compte des points de vue. Il appelle surtout des réponses concrètes.

La CFDT Retraités est partie prenante du manifeste « Pouvoir de vivre » élaboré par sa Confédération avec un collectif d'organisations. Les 66 propositions contenues dans ce texte sont de nature à réorienter la politique économique et sociale actuelle pour un nouveau modèle de développement et de transition écologique.

La CFDT Retraités appelle ses militants et adhérents à poursuivre et amplifier leur engagement autour de ces 66 propositions au plus près de la population.

TRESORERIE
Clôture des Comptes 2018

Les comptes de l'année 2018 sont maintenant arrêtés et seront présentés à la Commission de contrôle le 11 avril 2019. Ensuite, ce sera le Conseil UTR qui statuera, pour validation, sur les comptes de l'année dernière. D'ores et déjà, nous pouvons vous indiquer que nous terminons 2018 avec un léger excédent financier.

Dans quelques semaines, l'ensemble des documents comptables seront publiés au Journal Officiel sur le site de la **D.I.L.A.** (Direction de l'Information et Administrative). Depuis plusieurs années déjà, l'UTR Drôme-Ardèche répond pleinement aux critères de représentativité qui commence par la transparence financière. Tout citoyen comme tout adhérent de l'UTR peut aller sur le site de la D.I.L.A. et consulter nos comptes. Nous vous y invitons...

En ce qui concerne la clôture des cotisations, nous avons terminé l'année avec un nombre de cotisations mensuelles supérieur à 2017 : **9 445 cotisations en 2018** pour **9 222 l'année dernière.** Cette progression succède à la hausse déjà ressentie l'année dernière. Nous avons édité plus de 800 attestations fiscales ce qui correspond, à quelques unités près, à notre nombre d'adhérents au 1er janvier 2019.

Cette marche en avant est le fruit du travail de tous. Cela doit nous encourager dans l'action que l'on entreprend, dans notre UTR, pour notre développement. Comme le dit la CFDT, nous aussi Retraités, nous voulons faire du syndicalisme d'adhérents une réalité.

Le développement de notre UTR est une nécessité afin de répondre à nos objectifs :

- l'autonomie financière qui garantit notre indépendance. L'UTR, par exemple, ne perçoit aucune subvention.

- le renforcement de notre rapport de force afin de peser lors des négociations ou revendications, que ce soit au plan national ou dans nos deux départements.

- la pérennité de notre UTR avec la venue de nouvelles générations permettant ainsi le renouvellement des équipes, à tous les niveaux.

Par son action, la CFDT Retraités entend contribuer à une évolution sociale vers toujours plus de justice et de solidarité en intégrant le rôle de plus en plus important joué par les seniors et ceci ne peut se réaliser qu'avec vous. Merci pour votre fidélité.

Fichier informatique des Adhérents

Les **825 000** adhérents de la CFDT sont gérés par l'application nationale **G.A.S.E.L.** (**G**estion des **A**dhérents et des **S**yndicats **E**n **L**igne). Cette application regroupe toutes les informations relatives aux adresses, coordonnées personnelles, cotisations, abonnements, etc. ... Cette gestion obéit donc à des règles absolues dont la première est l'exactitude des informations saisies. Il est donc impératif de nous signaler tout changement d'adresse, coordonnées bancaires, adresse mail, erreur ou inexactitude apparaissant sur la carte annuelle d'adhérent que nous sommes en train de vous adresser. Merci pour votre vigilance ...

L'équipe Trésorerie

Cotisations syndicales

Adhérer à la CFDT Retraités comme à toute la CFDT suppose l'acceptation de ses statuts et de sa charte de la cotisation syndicale. Les adhérents de la CFDT Retraités cotisent à 0,50% de la totalité de leurs revenus qui, dans la plupart des cas, sont un cumul de versement de différentes caisses de retraites.

Le Conseil National Confédéral a voté lors de sa séance d'octobre un ajustement de + 0,8% pour les cotisations 2019 des adhérents retraités. Il n'est pas question pour nous d'ignorer le blocage des pensions dont sont victimes les retraités...mais en 2017, celles-ci ont effectivement augmentées de 0,8% au 1er octobre.

Nous vous demandons lorsque vous remplirez votre déclaration de revenus 2018 de bien vouloir nous indiquer le montant imposable de vos retraites, cela nous permettra d'ajuster votre cotisation mensuelle pour le prélèvement du 10 juillet. Merci de bien faire cela lorsque vous aurez votre déclaration de revenus en main, car le prélèvement des impôts à la source risque de fausser votre vision de vos revenus !

Remarque importante : quand on augmente de 0,8% la cotisation d'un adhérent percevant 1400 € de pension mensuelle, sa cotisation syndicale mensuelle passe de 7,00€ à 7,06€ soit une augmentation annuelle de 0,72 €.

A renvoyer à UTR CFDT Maison des syndicats 17 rue G Bizet 26200 VALENCE

Ou à dromeardeche@retraites.cfdt.fr

NOM **PRENOM**

A MONTANT PENSION ANNUELLE Retraite + complémentaires	B COTISATION ANNUELLE (0,50% des pensions) = A x 0,5%	C COTISATION MENSUELLE C = B / 12

FORMATION
Donner du plaisir à lire le journal de l'UTR : compte rendu

La commission communication a participé le 5 mars à une formation « Améliorer la revue de l'UTR »

Jean-François Cullafroz, journaliste, formateur pour la confédération et Sylvie Milczach actuellement spécialisée dans les travaux graphiques et l'imprimerie ont apporté à l'équipe une réflexion et des connaissances sur les pratiques journalistiques.

Ils ont expliqué les techniques en constante évolution, pour concevoir un journal vivant, qui plaise aux lecteurs.

Sur la forme, nous allons modifier les rubriques pour donner plus de cohésion

Sur le fond, nous souhaitons transmettre le dynamisme de notre UTR en vous tenant informer des actions et revendications syndicales. Pour agir ensemble, le journal est un lien indispensable entre militants et adhérents.

Cette équipe très motivée mettra en œuvre tous les moyens pour offrir un journal de qualité. Nous vous invitons à donner votre avis et vos idées par la boite aux lettres prévue à cet effet : **bal.utrcfdt2607@gmail.com**

Mandatés CCAS – CIAS * : Bilan de 2014- 2019
Vendredi 12 Avril de 9h à 17h / Maison des syndicats à Valence

Matin : Echanges d'expériences et de connaissances entre mandatés

Après- midi : Bilan des mandatés aux membres du conseil UTR et à la commission sociale

Nous avons programmé cette formation pour accompagner les mandatés dans leur mission et prévoir le renouvellement, après les élections municipales de 2020.

**Centre Communal d'action Sociale ou Centre Intercommunal d'action Sociale*

Ce sont les derniers jours pour vous inscrire auprès de :

Andrée Arnaud andree.arnaud@retraites.cfdt.fr si besoin Tél : 04 75 34 87 80

Élections Européennes : Donnons de la force à l'Europe.

La CFDT est totalement engagée pour une Europe démocrate, sociale et solidaire.

Le 26 mai 2019 en France Je vote et Je fais voter aux élections européennes.

Je ne laisse à personne d'autre le pouvoir de décider pour moi.

Raymond RINALDI

ULR CFDT de Romans

Le 29 janvier à l'occasion de l'assemblée Générale Robert Laquet, Secrétaire de l'ULR (l'Union Locale des Retraités) de Romans présente ses vœux, il rappelle la place prise par la CFDT en 2018 devenant le 1er syndicat de France. Il rappelle que la CFDT a fait preuve de son expertise notamment dans le domaine des retraites.

L'ULR de Romans est régulièrement sollicité pour résoudre les problèmes de calcul de retraites, via la plateforme téléphonique nationale « Réponse à la Carte ».

Ses membres ont participé activement durant cette année 2018 à des manifestations nationales et locales, forums, réunions, formations, distributions de tract.

Les retraités CFDT ont revendiqué bien avant les gilets jaunes sur tous les sujets qui concernent :

- une contrepartie à la hausse de 1,7 % CSG
- la revalorisation des basses pensions et le maintien du pouvoir achat,
- l'Indexation des pensions sur les salaires, et non sur les prix,
- la suppression du 1% pour l'assurance maladie sur les retraites complémentaires, payé uniquement par les seuls retraités
- la mise en application réelle de la loi ASV
- la mise en place du 5e risque
- la demande de la prise en charge des mutuelles complémentaires.

Dans le cadre du « Grand débat » qui s'est ouvert, la CFDT entend prendre toute sa place, sans préjuger de la qualité du processus engagé ni des conclusions qui en seront tirées.

La réunion s'est poursuivie avec la situation des comptes par Alain Guerimand.

TOURNON-SUR-RHÔNE/TAIN-L'HERMITAGE

le dauphiné

Les Retraités CFDT sont inquiets pour leur pouvoir d'achat

Le gel des pensions et la contribution sociale généralisée (CSG) inquiètent les retraités de l'union CFDT.

De gauche à droite : Bernard Moulin, Edmond Cellier, Janine Ravanat, Mireille Depit et Marie-France Hérédia.

Les retraités CFDT Tain-Tournon et sa région se sont réunis en assemblée générale ordinaire, à la maison pour tous de Tournon-sur-Rhône, autour des secrétaires Janine Ravanat et Edmond Cellier. À cette occasion, la mairie de Tain-l'Hermitage était représentée par Bernard Moulin, adjoint au maire, Xavier Angéli, l'Union territoriale des retraités CFDT par Mireille Depit et les actifs CFDT par Daniel Benassy.

Une réunion au cours de laquelle il a été beaucoup question du pouvoir d'achat des retraités, mis à mal par le gel des pensions et la contribution sociale généralisée (CSG). Edmond Cellier a considéré que « les mesures du gouvernement plombaient la vie des retraités. » Il a été souligné que les dirigeants français faisaient « une grave erreur de dénigrer les syndicats. Aujourd'hui, avec le mouvement des gilets jaunes, ils sont pris à leur propre piège. »

Les retraités CFDT sont donc inquiets, d'autant plus qu'il se dit qu'ils seront les grands perdants du pouvoir d'achat en 2019. Ils réclament l'annulation de la hausse de la CSG pour l'ensemble des retraités, ainsi qu'une revalorisation des pensions.

A été abordé aussi, le congrès de l'Union confédérale des retraités CFDT, prévu du jeudi 23 au samedi 25 mai à Bordeaux, où des retraités CFDT de la Drôme devraient y participer.

Le compte rendu de la trésorière Marie-France Hérédia a mis en lumière des finances saines.

La lutte et les revendications n'excluent pas la convivialité ; après un apéritif proposé sur place, Janine Ravanat, Edmond Cellier et leurs amis ont partagé un repas dans un restaurant de Tournon-sur-Rhône.

Retraités FGTE Drôme-Ardèche

Notre Assemblée Générale FGTE Groupe Drôme-Ardèche, s'est tenue à Portes les Valence le 20 Février 2019, à la Maison des Associations, avec la participation de 18 Adhérents soit 50% environ de notre effectif.

Elle a été animée par Jean-Luc Lozat, Responsable de l'Union Régionale des Retraités FGTE Rhône-Alpes-Auvergne qui est intervenu sur le pouvoir d'achat en baisse depuis des années et accentué depuis avec l'augmentation de la CSG chez les retraités sans aucune compensation.

Jean-Luc Lozat intervient aussi au CESER à Lyon en tant que représentant CFDT, ce qui nous apporte des infos sur les travaux en infrastructures routières et ferroviaires.

Mireille Depit de l'UTR a complété ces débats et parlé du Congrès UCR de Bordeaux.

Raymond Rinaldi Secrétaire de l'UTR Drôme-Ardèche a fait un compte-rendu des actions et rencontres auprès des parlementaires, et la manif de 4 Octobre 2019 à Valence et Privas.

Patrick Sapet, représentant des cheminots actifs, nous a parlé de la situation actuelle de l'entreprise, et des profonds bouleversements structurels, notamment en organismes de représentativité syndicale en 33 CSE (Comité Social et Economique) et 3 EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial).

Les finances saines de notre groupe ont été abordées par André Teissier, le trésorier.

Léonce Roche

le dauphiné

LIVRON-SUR-DRÔME

Des retraités CFDT mobilisés et revendicatifs

Les retraités CFDT de Livron/La Voulte et sa région se sont retrouvés nombreux à leur assemblée générale qui se tenait dans les locaux du Centre de Formation Multipro.

Les retraités CFDT au CFMDA CLAUDIE DOLADER

Michel Promayon, secrétaire Général, a ouvert la réunion en rappelant qu'en novembre 1919 naissait la CFTC devenue en 1964 la CFDT. 100 ans d'action, de luttes pour des avancées sociales pour les salariés et les retraités. Les activités de l'année écoulée présentées par Huguette Delhomme, montrent que les retraités ont été très « actifs » : distribution de tracts sur les marchés, manifestations avec les salariés des EHPAD (Rivoly La Voulte), interventions auprès des parlementaires Drôme et Ardèche (rencontres, courriers) etc.

Le rapport financier, montre une gestion saine. Ces rapports ont été adoptés à l'unanimité. Au cours de cette rencontre, il a été beaucoup question de la situation dégradée des retraités avec la perte du pouvoir d'achat du fait de la non-valorisation des pensions. La CFDT Retraités revendique « une indexation sur les salaires et non sur les prix afin de maintenir le niveau de vie et ils ressentent très mal la hausse de la CSG sans contrepartie. Ils revendiquent, avec insistance, la suppression de la taxe (1 %) sur les retraites complémentaires du privé, une prise en charge de la complémentaire santé. »

Toutes ses préoccupations sont le fil rouge de leur prochain congrès national qui se déroulera, à Bordeaux, en Mai prochain. Martine Saurel, représentante de l'Union Territoriale des Retraités Drôme Ardèche, a incité les membres présents à poursuivre les actions basées sur les valeurs de la CFDT et à mobiliser les retraités sur les revendications porteuses d'espoir. Un regard optimiste et encourageant clôtura cette assemblée avec un fait historique : la CFDT est devenue, fin 2018, pour la première fois depuis son existence, le premier syndicat de France. L'action syndicale et les revendications n'excluent pas la convivialité indispensable pour tisser des liens durables. Cette assemblée générale a permis, au CFMDA, d'inaugurer une nouvelle formation sous la responsabilité de l'enseignante Cécile Atinsounon.

L'Écologie et la Transition Énergétique s'invitent à l'AG de l'ULR d'Annonay

L'assemblée générale de l'ULR CFDT Annonay et région, une ULR en phase avec la plateforme « pour une transition écologique et sociale », dont la CFDT est partie prenante s'est tenue mardi 19 mars sous le signe de la convivialité avec la participation d'une cinquantaine d'adhérents.

Les membres du bureau

Après l'introduction de la Secrétaire Catherine Ponsonnet qui animait la première AG de son mandat, ont suivi les parcours obligés d'une AG, le bilan d'activités et le rapport financier, en léger excédent. L'année écoulée a été marquée par une implication toujours importante des retraité(e)s dans les actions nationales que ce soit pour le pouvoir d'achat ou pour les EHPAD. Signalons l'initiative couronnée de succès de l'ULR de coordonner des associations locales autour d'une marche bleue lors de la semaine bleue en octobre 2018. Faire connaitre la CFDT et ses valeurs, c'est aussi être au plus près des acteurs locaux et de leurs préoccupations. C'est pourquoi la CFDT sollicitera aussi les associations signataires du pacte social et écologique afin d'organiser le 1er mai 2019 une action festive et revendicative dans le centre d'Annonay.

Après l'approbation des différents rapports et la présentation du calendrier 2019, Mireille Dépit, trésorière de l'UTR a centré son intervention sur les amendements au Congrès de l'Union Confédérale des Retraités. Puis les participants ont pu échanger par groupes sur la transition écologique dans le domaine de la vie quotidienne, des transports, de l'habitat, de l'énergie et de l'industrie. Après un délicieux repas, les participants ont mis leurs réflexions et propositions en commun. Cela a permis un échange fructueux avec le Président de la Communauté d'Agglomération, Simon Plénet, venu présenter l'action et les dispositifs mis en place par l'Agglo sur le territoire dans le cadre du Plan Climat Air Énergie (PCAET) d'Annonay Rhône Agglo.

Mmes Catherine Ponsonnet et Boulet Decours Yannick entourent M. Simon Plénet, Président de la Communauté d'Agglomération

Les saveurs du repas et les échanges sur des sujets aussi bien graves que légers ont permis à tous de se retrouver pour cette rencontre annuelle privilégiée qui s'est achevée autour de la traditionnelle pogne.

Yannick Boulet-Decourt, François Egea, Gérard Janvier et Catherine Ponsonnet

L'assistance

ULR d'Aubenas et sa Région

Les Retraités se sont réunis pour leur AG annuelle le 21 mars dernier à Vogüe, en présence de Raymond Rinaldi, Secrétaire Général de l'Union Territoriale des Retraités CFDT Drôme-Ardèche.

Le matin, les participants, sensibles au contexte général de notre pays, sont revenus sur les nombreuses questions d'actualité : ils ont tenu à faire valoir les combats qu'ils mènent avec détermination depuis des années, en particulier sur les Basses Pensions, la reconnaissance de la place des Personnes Agées dans leur avancée en âge avec toutes les problématiques : de santé, transport, logement, qualité de prise en charge dans les Maisons de Retraite, reste à charge des Familles... Les revendications ont toujours été claires et portées par une confédération CFDT très active depuis longtemps auprès des pouvoirs publics.

Ils veulent rester attentifs à ce que la réforme des retraites en cours de discussion permettent aux futurs retraités de vivre décemment cette période de leur vie.

Ils refusent avec force que les générations soient opposées les unes aux autres. Ils encouragent toutes les initiatives allant dans le sens de l'intergénérationnel, en particulier l'action CFDT Salariés/Retraités d'Aubenas et sa région, prévue le 13 mai prochain à Ruoms.

De même, ils ont soutenu avec force l'initiative des 19 organisations dont la CFDT, initiative dite « Pacte du pouvoir de vivre », qui allie l'exigence de justice sociale le pouvoir d'achat et celle du respect de l'environnement.

Après une séance d'information sur l'alimentation animée par un adhérent passionné et un repas convivial, une conférence intitulée « bien vieillir dans un logement adapté » et ouverte à tous les publics, même non syndiqués, a été animée par Madame Laetitia Courmont, Conseillère Technique pour l'habitat de l'association SOLIHA Ardèche. A été évoquée la perspective d'organiser des ateliers « bien chez soi » animés par « Atouts prévention Rhône-Alpes ». Contact SOLIHA: 04 75 29 51 35

Annie Paule BUREL

Un après-midi dynamique à Montélimar MANGER - BOUGER et SELIMAR

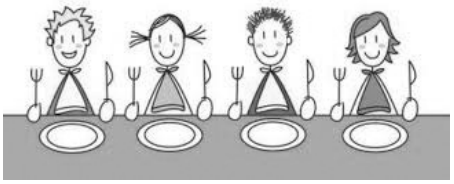

A l'invitation de la commission sociale Drôme Ardèche Sud, une vingtaine d'adhérents s'est retrouvée ce vendredi 8 mars salle St James à Montélimar.

Nous avions invité Laurence Mazziotta, diététicienne nutritionniste tant en libéral qu'en service hospitalier, pour traiter le thème « MANGER - BOUGER »

Le débat s'est engagé à partir d'un quizz à multiples questions. La première information partagée a été l'attention que nous devons avoir pour répondre à nos besoins : en prenant de l'âge, notre sensation de faim diminue, et l'impression de satiété vient plus vite. Attention à ne pas minimiser nos besoins, car 5% des personnes âgées à domicile et 40% de celles qui sont en établissement sont dénutries. Il est important que nous conservions notre masse musculaire... et pas d'hésitations il faut manger sainement et diversifié.... et avoir une activité physique.

Nous avons échangé sur le lien alimentation - santé : apport en calcium, en vitamines, et sur les différents aliments qui composent nos repas (produits laitiers, légumes, corps gras...)

Laurence nous a aussi appris que les besoins de l'homme ont bien sûrs évolués au fil du temps... et en fonction de la culture. Elle nous a fait part aussi de l'évolution des préconisations de l'OMS en matière de nutrition....

Nous avons aussi traité le thème de l'activité physique. Pour se maintenir en bonne santé pas besoin d'être sportif, mais il faut BOUGER. L'activité physique c'est mettre son corps en mouvement et cela permet de nombreux bienfaits sur la santé : trente minutes de marche par jour sont la préconisation minimum.... mais cela peut se faire de façon fractionnée en 3 fois 10 mn et en changeant d'activité car bouger c'est aussi jardiner, faire son ménage, chanter...

A l'issue de ce débat Anne Mesclon adhérente de notre ULR nous a parlé de SELIMAR : Système d'Echange Local Montélimar. C'est un échanges des savoirs sans échange financier : chacun a quelque chose à proposer et le met à disposition du groupe... en échanges il reçoit des «souffles» qu'il utilisera pour bénéficier d'un autre service...de plus SELIMAR crée du lien social. L'association a des permanences à la Maison des Services Publics, salle 302 nord le 1er samedi du mois de 10 h à 12h. Pour en savoir plus, http://www.selimar.fr/presentation.php.

Mireille DEPIT

1 2 3… messages

Mme Marie Aoustet

Raymond Rinaldi, secrétaire général de l'UTR s'est rendu récemment à Guilherand-Granges, pour remettre à Mme Marie Aoustet (Mimi pour ses amis) sa carte d'adhérent 2019. La cinquantième. 50 de fidélité à la CFDT çà s'honore. Mimi a travaillé à la SNCF et résidé à Portes-les- Valence. Elle est adhérente à la SSR FGTE. Elle demeure aujourd'hui à l'EHPAD Marcel Coulet à Guilherand-Granges. Encore bravo et merci à elle pour son engagement sans faille à la CFDT.

Le neveu de Georges CHAURAND m'a téléphoné pour m'informer qu'il était entré à l'EHPAD du Roussillon aux VANS. Apparemment, cela s'est bien passé.

Sa nouvelle adresse :

Georges CHAURAND
Résidence Roussillon
12 route du Roussillon
07140 LES VANS

Nouveau N° tél. **04 82 77 02 43.**

N'hésitez pas à l'appeler ça lui fera grand plaisir !

Maurice SOUCHE

NOUVELLE RUBRIQUE

Vous pouvez l'enrichir chaque trimestre en envoyant vos portraits sur :
bal.utrcfdt2607@gmail.com

Jeannette Deschamps

Aujourd'hui Robert Laquet a rendu visite à Jeannette Deschamps à la maison de retraite de l'Arnaud à Romans. Militante à l'ACO engagée au coté de son ami Jean Perriolat, elle lui est toujours restée fidèle. Assistante sociale elle a milité à la CFTC en 1948, 70 ans d'adhésion, elle appartenait à la fédération FCE. Du haut de ces 98 ans, elle fait partie de nos doyens ! Elle lit toujours avec grand plaisir le Liaison Retraité de la première à la dernière page. Elle conserve une vivacité d'esprit tout à fait extraordinaire. N'hésitez pas à venir lui rendre visite.

Jean-Marc Guilhot représentant CFDT au Ceser

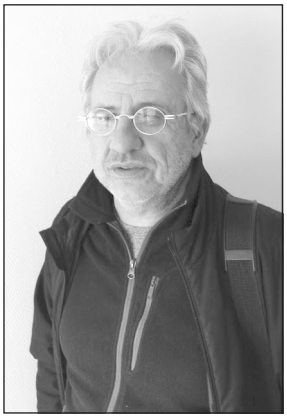

Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional est la 2e assemblée régionale, consultative, représentant la société civile et ayant mission d'éclairer le conseil régional sur les conséquences des politiques régionales. Les membres du Ceser sont nommés par le Préfet, sur proposition de leur organisme d'origine : organisations patronales, organisations syndicales de salariés et monde associatif. Le Ceser puise sa force dans les valeurs de la diversité, de l'échange et du respect de l'autre. Il intervient dans de nombreux domaines tels que l'emploi, l'innovation, la transition énergétique, la formation, la recherche, le sport, les finances ou tout autre thème dont il souhaite se saisir. Le Ceser Auvergne-Rhône-Alpes produit chaque année une vingtaine d'avis et contributions votées en Assemblée plénière. Par exemple, l'Agence Régionale de Santé s'est appuyée sur les préconisations du Ceser pour adapter son plan régional santé-environnement Auvergne-Rhône-Alpes 2017-2021. La CFDT est une organisation assez centrale dans l'hémicycle de cette assemblée : dans le cadre du grand débat national consécutif à la crise sociale actuelle, le Ceser a adopté le 19 février dernier une contribution sur la question des corps intermédiaires. La délégation Cfdt a réussi à réunir les organisations et associations des « Places de la Républiques » sur une intervention commune qui a permis de populariser la démarche présentée par Laurent Berger et Nicolas Hulot et intitulée « Pacte du pouvoir de vivre ».

LE RÉVEIL DU VIVARAIS

Union locale CFDT

Plus de 60 mesures pour le climat

Une cinquantaine de militants de la CFDT d'Annonay et sa région étaient mobilisés samedi 16 mars dans la matinée devant le théâtre des Cordeliers pour informer sur leurs propositions pour une transition écologique juste.

L'union locale avait organisé samedi 16 mars son propre rendez-vous à 10 heures du matin pour présenter ses 66 propositions pour la transition écologique.

L'Union locale CFDT, actifs et retraités, proposait sa propre mobilisation samedi 16 mars, place des Cordeliers, mais à 10 heures du matin. Là derrière, une simple affaire d'organisation. « Nous nous étions positionnés en premier car rien n'avait été prévu sur le secteur. Pour la mobilisation de l'après-midi, on nous a dit qu'il fallait éviter de la faire en même temps que le marché. Mais de notre côté, les tracts étaient déjà distribués… », a expliqué Catherine Ponsonnet, secrétaire générale de l'union locale retraités, pour justifier cette non-convergence. L'objectif de la matinée était de « sensibiliser la population à l'urgence d'un pacte social et écologique. Nous sommes associés dans cette démarche à 19 autres associations et syndicats. Et nous nous associons à toutes les marches au niveau national », a, pour sa part, détaillé Henri Galland, le secrétaire général de l'union locale CFDT.

Une transition écologique pour tous

C'est dans cette optique que 66 propositions ont été formulées pour une transition écologique accessible à tous avec comme lignes fortes la mise de l'économie au service de l'humain, réinventer le bien commun pour refaire la société et que le pouvoir soit mieux partagé.

Selon le syndicat, cela ne pourra pas se faire sans « justice sociale ». En effet, la CFDT estime que « lutter contre les inégalités sociales et territoriales est une raison de plus de se lancer dans la transition écologique. Ce sont les plus modestes qui payent le prix fort du coût de l'énergie ».

D. R.

Bon à savoir

COTISATIONS SOCIALES : Taux normal sur les pensions : CSG 8,3% - CRDS 0,5% - CASA 0,3% - sur retraite complémentaire 1%. En 2019 taux zéro pour une part inférieure à 11128€ - taux réduit (CSG 3,8%) pour une part entre 11129 et 14548€ - taux médian (CSG 6,6%) pour une part entre 14549 et 22580€.

ASSURANCE MALADIE : Franchise médicale par médicament et acte paramédical 0,50€ - par transport sanitaire 2€ -plafonnée par jour à 2€ par acte et 4€ par transport sanitaire - par acte médical supérieur à 120€ : forfait de 24€ - participation forfaitaire plafonnée à 50€ par an (1€ par acte consultation, radio, analyse biologique) - forfait hospitalier par jour en hôpital ou en clinique : 20€

MAINTIEN A DOMICILE : APA à domicile (montant maximal) Gir1 :1719€ - Gir2 : 1381€ - Gir3 :997€ - Gir4 : 665€. La participation dépend des ressources mensuelles : exonération si inférieures à 802€ ; participation de 90% si ressources supérieures à 2957€ ; entre les 2 : montant progressif. APA d'urgence forfaitaire : 860€.

INDICES : Indice des prix (inflation hors tabac) : +1,6% en moyenne annuelle

RETRAITES : Pour une retraite à partir de janvier 2019 (retraite sécu) minimum contributif normal : 636,56€ ; majoré : 695,59€. Ouverture du droit si pensions inférieures à 1177€. Pension de réversion : taux de 54% si au moins 55ans ; montant minimum pour 60 trimestres validés : 287€ ; cumul revenus propres plus réversion sécu : 1738€ par mois pour une personne seule.

Pour toute information complémentaire, reportez- vous à « Retraité Militant » ou consultez : www.cfdt-retraités.fr

POUR DONNER À CHACUN LE POUVOIR DE VIVRE : l'urgence d'un pacte social et écologique. OU 66 propositions pour un autre modèle de développement

Nicolas Hulot et Laurent Berger, forts du soutien de 19 organisations, proposent un « big bang fiscal » et un meilleur partage du pouvoir, dans un pacte social et écologique de 66 propositions.

Ce pacte, visant à allier justice sociale, lutte contre les inégalités et transition écologique à été présenté le 5 mars 2019 lors d'une conférence de presse.

- Donner à chacun le pouvoir de vivre, dans un cadre commun en protégeant notre avenir et celui des générations futures ;
- Remettre l'exigence de justice sociale au cœur de l'économie ;
- Préparer notre avenir en cessant de faire du court terme l'alpha et l'oméga de nos politiques pu-bliques ;
- Enfin, partager le pouvoir pour que chacun puisse prendre sa part dans la transformation de nos vies.

Tels sont les 4 axes majeurs de ce Pacte.

« Telle est la conviction de nos organisations, composées de citoyen(ne)s de tous horizons engagés sur tous les terrains. Nous avons aussi voulu tirer les leçons de ce qu'il s'est passé ces derniers mois, souvent à l'écart de nos organisations. Parce que nous voulons tracer la voie d'un changement profond, nous avons pris le temps d'écouter, de nous faire bousculer, pour confirmer ou repenser nos revendications. Parce que nous voulons que ces alarmes, ces mouvements sociaux et environnementaux trouvent une issue, nous avons voulu nous rassembler et partir des exigences formulées partout en France pour verser au débat public un agenda de transformation et de justice.

UN OBJECTIF COMMUN : ne plus dissocier les questions sociales et environnementales pour donner à chacun le pouvoir de vivre Il n'y a pas d'un côté la question de la fin du monde et de l'autre celle de la fin de mois, les deux enjeux sont les deux faces d'une même pièce, s'alimentant et se combinant. Vouloir traiter l'écologie sans traiter le social c'est aller droit dans le mur.

UN MODE D'ACTION : porter collectivement les 66 propositions du pacte écologique et social parce que les appels isolés et les déclarations d'intention individuelles ne suffisent plus, nos organisations s'engagent à porter collectivement la nécessité d'un pacte social et écologique partout où elles sont représentées.
Ce pacte vise à guider toutes les politiques publiques pour que dans chaque nouvelle loi, dans chaque nouveau décret, et à toutes les échelles, les questions sociales et écologiques soient non seulement prises en compte mais qu'elles deviennent le cœur de chaque décision politique. Nos organisations appellent le gouvernement, les élus, les employeurs, et plus généralement tous les décideurs, à mettre en œuvre ce pacte à leur niveau. Elles appellent également les citoyens et les autres organisations de la société civile à se mobiliser pour en soutenir les propositions.

Nos 19 organisations s'engagent à décrypter les prochaines décisions politiques au prisme de ce pacte comme par exemple le projet de loi de finances, loi d'orientation des mobilités …»

Tous ces futurs rendez-vous doivent être des occasions d'avancer sur la réduction des inégalités, la baisse des émissions de gaz à effet de serre, l'éradication de la grande pauvreté, contre l'érosion de la biodiversité, pour l'accueil digne des migrants, contre les discriminations… Rendez-vous dans six mois pour un premier bilan…

Ce pacte sera porté notamment lors des quatre grandes conférences nationales du grand débat qui se tiendront à Paris du 11 au 13 mars et lors de la Marche pour le climat le 16 mars. Il sera aussi adressé à l'ensemble des décideurs : membres du gouvernement, parlementaires, élus locaux, employeurs.

Vous pouvez consulter les propositions sur le site www.cfdt.fr

SAS Deval Imprimerie - Romans - 04 75 72 71 56